

« Garde à vue », un film de Claude Miller avec Lino Ventura, Michel Serrault, Romy Schneider et Guy Marchand

écrit par Jules Ferry | 31 juillet 2022





« Aussi loin qu'il m'en souvienne, j'ai toujours aimé ce film. Quand j'étais enfant, j'avais fait l'acquisition auprès d'un collectionneur des 150 premiers numéros de la revue Première et j'ai encore en mémoire des images du reportage effectué sur le tournage en studio, des photos de Lino Ventura, de cette couleur, de cette photographie sombre, pluvieuse et glacée qui m'avait subjugué ». ([Blog d'un passionné](#))



Réalisation [Claude Miller](#)

Scénario Claude Miller

[Jean Herman](#)

[Michel Audiard](#) (dialogues)

Acteurs principaux

[Lino Ventura](#)

[Michel Serrault](#)

[Romy Schneider](#)

[Guy Marchand](#)

Pays d'origine  France

Genre Policier

Durée 84 minutes

Sortie 23 septembre 1981

Disponible ici, complet & gratuit (après 2 ou 3 fenêtres surgissantes à fermer) :
<https://123streaming.cc/film/garde-a-vue/>

Écrit par Jean Herman, dialogué par Michel Audiard, réalisé par Claude Miller, « **GARDE À VUE** » est ce qu'on peut appeler un film parfait. Parfaitement conçu, parfaitement exécuté, idéalement distribué, ne déviant jamais de son concept et évitant tous les pièges du huis clos et du théâtre filmé.

Extrait :



La trame policière n'a pas grande importance, ici seules comptent les confrontations théâtralement orchestrées entre un notable suspecté du meurtre de deux fillettes et un policier obstiné, le soir du jour de l'An. Quand on sait qu'Audiard est ici au sommet de son art et que deux peintures comme Lino Ventura et Michel Serrault ont été placées face-à-face, on comprend la délectation que provoque le film à chaque re-vision.

Le soir du 31 décembre, Jérôme Martinaud, un notaire, est convoqué au commissariat afin de témoigner sur l'assassinat et le viol de deux petites filles. Les inspecteurs Gallien et Belmont, persuadés de la culpabilité du notable, le mettent en garde à vue. Gallien essaye à tout prix de le faire avouer mais malgré tout, l'affaire piétine. C'est alors que Madame Martinaud, la femme du suspect, fait un témoignage décisif pour l'enquête.



GARDE À VUE » est un fleuron d'un certain cinéma français aujourd'hui disparu, faute d'ingrédients indispensables comme un bon texte, de grandes vedettes charismatiques et un

réalisateur en adéquation avec son matériau.



Jérôme Martinaud (Michel Serrault), notaire bien connu à Cherbourg, est convoqué par la police le soir de la Saint

Sylvestre. L'inspecteur Antoine Gallien (Lino Ventura) et son adjoint Belmont (Guy Marchand) enquêtent sur une sale affaire : **Deux fillettes ont été retrouvées mortes étranglées et violées, à quelques semaines d'intervalle.**

Martinaud connaissait l'une d'entre elles et l'a découverte. **Il est donc d'abord entendu comme témoin.**

Son attitude interpelle. Ses réponses sèment le trouble.

Si j'avais le courage de tuer, ce n'est pas les petites filles que je choisirais.

Gallien a des doutes.

Il est coupable ou pas coupable?

Quand j'ai le dossier oui et quand je suis devant lui, je suis moins sûr.

Alors il muscle son interrogatoire en provoquant Martinaud par quelques insinuations qui mettent le notaire hors de lui.

Elles sont tellement ignobles vos questions que vous en avez honte!

Le ton monte. Martinaud s'emporte.

Permettez moi vous dire messieurs que vous commencez à me faire chier!

Gallien décide d'en faire son suspect. Il le place en garde à vue, contre l'avis du commissaire divisionnaire (Jean-Claude Penchenat).

Belmont profite de quelques minutes seul avec Martinaud pour le passer à tabac. Malgré les coups, le notaire n'avoue rien.

Si j'ai tué personne, le sadique change de camp.

Martinaud parle de sa relation compliquée avec sa femme Chantal (Romy Schneider) dont il est séparé par un couloir.

Vous ne savez sûrement pas ce que c'est que de frapper à une porte qui ne s'ouvre pas monsieur l'inspecteur.

Elle est convoquée à son tour. Sa déposition est sans équivoque. Le notaire aurait tenu des propos déplacés envers sa nièce Camille (Elsa Lunghini)

Il est ignoble Martinaud dès qu'il cesse d'être Maître Martinaud.

In [Explication de film](#)

Martinaud est devenu une idée fixe pour Gallien. Il est le coupable tout désigné. Ne reste plus à Chantal que jeter un peu d'huile sur le feu.



« Il fait partie de ces hommes qui espèrent que les choses s'arrangent à condition qu'on n'en parle pas ».